



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115266>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-115266**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Département du Var

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE BÂTI ET NON BÂTI DU DÉPARTEMENT DU VAR - TRAVAUX DE PEINTURE EN BÂTIMENT ET TRAVAUX ANNEXES - LOT N° 50 : PÔLE TECHNIQUE DE TOULON OUEST

**Description** : La présente consultation concerne la prestation suivante : Travaux d'entretien et d'amélioration du patrimoine bâti et non bâti du département du Var : Travaux de peinture en bâtiment et travaux annexes-Pôle Technique de Toulon Ouest Les prestations, objet de la présente consultation, pourront faire l'objet d'un contrôle au sens du Code du travail (Loi N° 93-1418 du 31 décembre 1993) modifiant la disposition du code de travail applicable aux opérations de bâtiments et génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé de travailleurs et portant transposition de la directive du conseil des communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992. Les prestations à réaliser et leurs exigences techniques sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Sont inclus dans le champs d'application : - Tous les travaux annuels suivis par une maîtrise d'oeuvre interne - Tous les travaux ponctuels à l'inverse de globaux (exemple sur un bâtiment déterminé : la réfection partielle de la chaussée par rapport à la réfection totale de la chaussée). - Tous les travaux d'aménagement du patrimoine bâti et non bâti, des différents bâtiments (collèges inclus) du département, objet du présent dont le montant n'excède pas 150 000 euro(s) HT. Toutefois, l'acheteur se laisse la possibilité de lancer une procédure de consultation en dehors de l'accord-cadre dans les cas suivants : Lors d'une opération à plusieurs lots comprenant un lot dont l'objet est identique à celui du présent accord-cadre d'un montant estimé supérieur ou égal à 50 000 euro(s) HT Sont exclus du champs d'application : - Toutes les opérations liées à une autorisation de programme concernant une construction neuve ou une réhabilitation, à l'exception des travaux restant à réaliser suite à une défaillance d'une entreprise ou à des réserves lors de la réception des travaux - Travaux nécessitant le déploiement de technicité

particulière et nécessitant des études préalables confiées à des prestataires externes (fluide, solidité, courant fort faible etc...) - Travaux sur les bâtiments soumis à législation sur les bâtiments historiques ainsi que les travaux réalisés dans le périmètre d'un bâtiment historique. - Travaux de maintenance curative et préventive (ascenseurs, systèmes de sécurité incendie, moyens de secours, portes et portails automatiques, chauffage). Le marché sera conclu sous la forme de marchés mono-attributaire à bons de commande conformément aux articles R . 2162-1. à R. 2162-6. - R. 2162-13 et R. 2162-14. du CCP. Les prestations sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : pour un montant minimum annuel de 30 000 euro(s) HT et un montant maximum annuel de 450 000 euro(s) HT. Le marché est passé selon la procédure formalisée de l'appel d'offres ouvert passé en application des articles R. 2124-1. à R. 2124-2. 1° du CCP. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

**Identifiant de la procédure :** 06291d28-8b14-408e-9926-150710660e0c

**Identifiant interne :** 20241543-NM/YH

**Type de procédure :** Ouverte

**La procédure est accélérée :** non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45442100 Travaux de peinture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45442100 Travaux de peinture

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 1,105,982 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Délai d'exécution des bons de commande : Le délai d'exécution est fixé dans chaque bon de commande. Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché. Les bons de commandes pourront s'exécuter dans un délai raisonnable au-delà de la date de fin du marché. Les délais d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont définis à l'article 4 du Ccap. Le délai d'exécution du bon de commande démarre à compter de sa date de notification au titulaire ou de la date de démarrage précisée dans le bon de commande

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE BÂTI ET NON BÂTI DU DÉPARTEMENT DU VAR - TRAVAUX DE PEINTURE EN BÂTIMENT ET TRAVAUX ANNEXES - LOT N° 50 : PÔLE TECHNIQUE DE TOULON OUEST

**Description :** La présente consultation concerne la prestation suivante : Travaux d'entretien et d'amélioration du patrimoine bâti et non bâti du département du Var : Travaux de peinture en bâtiment et travaux annexes-Pôle Technique de Toulon Ouest Les prestations, objet de la présente consultation, pourront faire l'objet d'un contrôle au sens du Code du travail (Loi N° 93-1418 du 31 décembre 1993) modifiant la disposition du code de travail applicable aux opérations de bâtiments et génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé de travailleurs et portant transposition de la directive du conseil des communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992. Les prestations à réaliser et leurs exigences techniques sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Sont inclus dans le champs d'application : - Tous les travaux annuels suivis par une maîtrise d'oeuvre interne - Tous les travaux ponctuels à l'inverse de globaux (exemple sur un bâtiment déterminé : la réfection partielle de la chaussée par rapport à la réfection totale de la chaussée). - Tous les travaux d'aménagement du patrimoine bâti et non bâti, des différents bâtiments (collèges inclus) du département, objet du présent dont le montant n'excède pas 150 000 euro(s) HT. Toutefois, l'acheteur se laisse la possibilité de lancer une procédure de consultation en dehors de l'accord-cadre dans les cas suivants : Lors d'une opération à plusieurs lots comprenant un lot dont l'objet est identique à celui du présent accord-cadre d'un montant estimé supérieur ou égal à 50 000 euro(s) HT Sont exclus du champs d'application : - Toutes les opérations liées à une autorisation de programme concernant une construction neuve ou une réhabilitation, à l'exception des travaux restant à réaliser suite à une défaillance d'une entreprise ou à des réserves lors de la réception des travaux - Travaux nécessitant le déploiement de technicité particulière et nécessitant des études préalables confiées à des prestataires externes (fluide, solidité, courant fort faible etc...) - Travaux sur les bâtiments soumis à législation sur les bâtiments historiques ainsi que les travaux réalisés dans le périmètre d'un bâtiment historique. - Travaux de maintenance curative et préventive (ascenseurs, systèmes de sécurité incendie, moyens de secours, portes et portails automatiques, chauffage). Le marché sera conclu sous la forme de marchés mono-attributaire à bons de commande conformément aux articles R . 2162-1. à R. 2162-6. - R. 2162-13 et R. 2162-14. du CCP. Les prestations sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : pour un montant minimum annuel de 30 000 euro(s) HT et un montant maximum annuel de 450 000 euro(s) HT. Le marché est passé selon la procédure formalisée de l'appel d'offres ouvert passé en application des articles R. 2124-1. à R. 2124-2. 1° du CCP. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

**Identifiant interne :** T-PF-1541252

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45442100 Travaux de peinture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45442100 Travaux de peinture

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 17/02/2025

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** L'accord-cadre est passé pour une durée ferme de un (1) an à compter de sa date de notification. Le marché est renouvelable 2 fois par période d'1 an par reconduction Expresse, la durée totale du marché ne pouvant excéder 3 ans.

L'acheteur pourra adresser sa décision de reconduction expresse au titulaire du marché jusqu'au dernier jour avant l'échéance du marché par courrier avec accusé de réception, via la plateforme de dématérialisation ou par tout moyen permettant de donner date certaine de réception. L'échéance du marché est fixée au premier des 2 termes suivants : au plus tôt à l'atteinte du montant maximum, au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification ou de reconduction

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 1,105,982 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

**Objectif social promu** : Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement d'opérateurs économiques. - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. - Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - Siren)

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 ou équivalent. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices, - Niveau approprié d'assurance des risques professionnels. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'acheteur

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres : - Certificat Qualibat 3421 ou équivalent : Imperméabilisation des façades - classe I1, I2 et I3 : Réalisation de travaux de calfeutrement et de protection des façades par une entreprise disposant, en propre, d'un personnel qualifié d'encadrement et d'exécution, et possédant ou louant les matériels appropriés aux travaux. Ce sigle bénéficie de la mention Rge (Reconnu Garant de l'Environnement). - Certificat Qualibat 6111 ou équivalent : Peinture et ravalement (technicité courante) : Réalisation de travaux de peinture et ravalement par une entreprise disposant, en propre, d'un personnel qualifié d'encadrement et d'exécution, et possédant ou louant les matériels appropriés aux travaux. Ce sigle bénéficie de la mention Rge (Reconnu Garant de l'Environnement). Lorsqu'un opérateur économique n'a pas la possibilité d'obtenir ces certificats dans les délais fixés pour des motifs qui ne lui sont pas imputables, l'acheteur accepte d'autres mesures équivalentes pour autant que l'opérateur économique concerné établisse que les mesures proposées sont équivalentes à celles requises

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**5.1.10 Critères d'attribution****Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critere Valeur Technique (voir article 4.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Critere Prix (voir article 4.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Critere Environnemental (voir article 4.2 du Rc)

Pondération (points, valeur exacte) : 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1541252>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1541252>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 15/11/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 18/11/2024 à 00:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** CCIRA de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Toulon

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 9B20086B-928A-A192-5706D5A02AD478F5

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Département du Var

**Numéro d'enregistrement :** 53715

**Adresse postale :** Direction des Bâtiments et Equipements Publics 390 avenue des Lices , Cs 41303

**Ville :** Toulon

**Code postal :** 83000

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Point de contact :** FRANKE Véronique

**Adresse électronique :** correspondre@aws-france.com

**Téléphone :** 0776199091

**Adresse internet :** <http://www.var.fr>

**Profil de l'acheteur :** <http://www.var.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Toulon

**Numéro d'enregistrement** : 9B200897-A2B1-D998-62325DF501AD1DF4

**Adresse postale** : 5 rue Racine

**Ville** : Toulon

**Code postal** : 83041

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Téléphone** : 0494427930

**Télécopieur** : 0494427989

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : CCIRA de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 9B2008BF-E61F-1270-12C6D88E0A000754

**Adresse postale** : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar), Place Félix Baret - Cs 80001

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13282

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : catherine.pietri@paca.gouv.fr

**Téléphone** : 0484354554

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : e3a2fef4-9350-415f-8dc1-01d44858358f - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 10/10/2024 à 12:11

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/10/2024**